



D.2016.05.25.9.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 25 MAI 2016

9 – COMMUNICATION**9.6 - Partenariat et convention entre SMTC-Tisséo, Jean-François Zygel et la Ville de Toulouse, organisatrice du Festival Toulouse d'été- Approbation et autorisation de signer la convention**

L'an deux mille seize, le vingt cinq mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann)	
DEL BORRELLO Marc		X (M.Grass)	
GRASS Francis	X	X (M.Keller à partir de 11h00)	
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X	X (M.Aujoulat à partir de 10h45)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN			
ROUCHON Adeline		X (M.Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Monsieur le Président expose que dans le cadre de l'édition du festival Toulouse d'été qui se tiendra du 11 juillet 2016 au 5 août 2016, il a été envisagé d'établir un partenariat entre la Ville de Toulouse, le pianiste Jean-François Zygel et le SMTC-Tisséo.

Créé à l'initiative de la Ville, le Festival Toulouse d'été est devenu le rendez-vous incontournable de l'été musical toulousain. Entre patrimoine et création, Toulouse d'été offre une programmation éclatée dans les lieux les plus emblématiques de la ville et desservis par le réseau des transports en commun métro, tram, bus Tisséo. Le SMTC-Tisséo est partenaire de cette manifestation depuis sa première édition et souhaite renouveler son soutien en assurant la mise en place d'un événementiel (sous réserve de dispositions relevant de « l'Etat d'Urgence » qui empêcheraient la tenue de la manifestation), le 11 juillet 2016, avec Jean-François ZYGEL.

Il convient dès lors d'établir une convention fixant les modalités de mise en œuvre de ce partenariat ainsi que les engagements réciproques de chaque partie.

Le SMTC-Tisséo s'engage à assurer (...) :

- (...) la diffusion d'une annonce sonore dans les stations de métro des lignes A et B du 4 juillet 2016 au 5 août 2016 afin de promouvoir cette manifestation et ses accès en transport en commun auprès du grand public. **COUT NUL**

- (...) la mise à disposition d'espaces d'affichage sur le réseau bus et métro du 11 juillet 2016 au 5 août 2016 : Vousures de Bus (350 exemplaires), dos conducteurs (350 exemplaires) et rames de métro (45 exemplaires). **COUT NUL**

- (...) la création d'un titre de transport collector spécial « Festival Toulouse d'été ».

Quantité : 50 001 exemplaires

Validité du titre : 1 déplacement

Distribution : Réseau Bus Tisséo

COUT NUL

SMTC-Tisséo s'engage également à retirer 400 titres 1 déplacement sur ces 50 001 exemplaires (200 exemplaires seront mis à disposition de la Mairie de Toulouse et 200 exemplaires au SMTC-Tisséo pour leurs relations publiques).

NON RECETTE SORTIE TITRES DE TRANSPORT : 640 €

- (...) la mise en place d'un événement « *Les portraits musicaux de Jean-François Zygel* » sur la mezzanine de la station Jean-Jaurès (sous réserve de dispositions relevant de « l'Etat d'Urgence » qui empêcheraient la tenue de la manifestation). Jean-François Zygel est bien connu du public toulousain, il est l'invité de l'Espace Croix-Baragnon depuis une douzaine d'années et se produit également en compagnie de l'Orchestre national du Capitole et au TNT.

Le concept du projet : Un événement conçu spécifiquement et développé pour l'occasion « Pianométro, les portraits musicaux de Jean-François Zygel » : Comme les peintres ou les photographes de rue, Jean-François Zygel se propose d'établir à la demande des « portraits musicaux », Jean-François Zygel parle quelques minutes avec un usager du réseau Tisséo tente de connaître ses goûts, ses rêves, ses craintes. Puis le pianiste réalise sur le champ un portrait « à emporter », que le spectateur peut enregistrer avec son téléphone portable.

Date d'intervention : 11 juillet 2016 – Station Jean-Jaurès. Ce temps fort inaugurera le lancement du festival.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160530-20160525-9-6D- DE Date de télétransmission : 30/05/2016 Date de réception préfecture : 30/05/2016
--

Dans ce cadre, le SMTC-Tisséo s'engage à assurer le versement d'une participation financière d'un montant de 7500€ H.T, soit 7912.50 € TTC à Jean-François Zygel.

En contrepartie, la Ville de Toulouse s'engage à (...) :

- (...) réaliser l'impression des affiches, l'enregistrement du fichier audio, de la playlist musicale et les remettre au SMTC-Tisséo avant le 24 juin 2016,
- (...) assurer la visibilité du logo du SMTC-Tisséo sur l'ensemble des documents de communication liés la manifestation,
- (...) assurer l'insertion d'une campagne du SMTC-Tisséo dans le dépliant programme de la manifestation,
- (...) mettre à la disposition cinquante invitations pour cinq concerts prévus dans le cadre de la programmation au Jardin Raymond VI.
- (...) prendre à sa charge les frais liés à l'hébergement les 10 et 11 juillet, soit 2 nuitées, dans un Hôtel du Groupe Accor, 3 défraiements repas à 15.25€ l'unité (soit 45,75€) et le remboursement des frais de voyage dont les frais de taxi sur présentation des justificatifs (facture et originaux des titres de transport).

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser le Président à signer cette dernière.

*
* *

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec la Ville de Toulouse et Jean-François Zygel.

ARTICLE 2: AUTORISE le versement d'une participation financière de 7500 € HT à Jean-François Zygel.

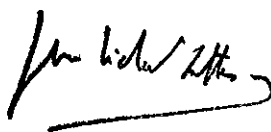
ARTICLE 3 : DIT que la dépense sera inscrite au chapitre 011 du budget du SMTC-Tisséo.

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à signer ladite convention.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour,
Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Le Président



Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160530-20160525-9-6D- DE Date de télétransmission : 30/05/2016 Date de réception préfecture : 30/05/2016
--

CONVENTION
N° 2016-0840

ENTRE

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE, sis 7 Esplanade Compans Caffarelli, B.P. 11120, 31011 TOULOUSE Cedex 6, et représenté par son Président, M. Jean-Michel LATTES, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu de la délibération n° D.2016.05.25.9-6 du 25.05.2016

Ci-après désigné « SMTC-TISSEO »

D'une part,

LA VILLE DE TOULOUSE, sis Espace Croix Baragnon - 24 rue Croix Baragnon - 31000 Toulouse, représentée par la Conseillère Municipale Déléguée, Mme Marie DEQUE, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 18 mars 2016 aux fins des présentes,

Ci-après dénommée « VILLE DE TOULOUSE »

D'autre part,

La Société Jean-François Zygel SARL, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20000 euros immatriculée au RCS de Paris sous le n° B504334491, dont le siège social est situé au 208 rue Saint Maur – 75010 Paris, licence de catégorie 2 n°2 – 1035048, représentée par Monsieur Jean-François Zygel en qualité de Gérant.

Ci-après dénommée « LA SOCIETE JEAN-FRANÇOIS ZYGEL »

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Dans le cadre de l'édition du festival Toulouse d'été qui se tiendra du 11 juillet 2016 au 5 août 2016, il a été envisagé d'établir un partenariat entre la Ville de Toulouse, Jean-François Zygel et le SMTC-Tissé.

Créé à l'initiative de la Ville, le Festival Toulouse d'été est devenu le rendez-vous incontournable de l'été musical toulousain. Entre patrimoine et création, Toulouse d'été offre une programmation éclatée dans les lieux les plus emblématiques de la ville et desservis par le réseau des transports en commun métro, tram, bus Tisséo.

Le SMTC-Tissé est partenaire de cette manifestation depuis sa première édition et souhaite renouveler son soutien en assurant la mise en place d'un événementiel (sous réserve de dispositions relevant de « l'Etat d'Urgence » qui empêcheraient la tenue de la manifestation), le 11 juillet 2016, avec Jean-François ZYGEL.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160530-20160525-9-6D- DE Date de télétransmission : 30/05/2016 Date de réception préfecture : 30/05/2016
--

ARTICLE 1 : ENGAGEMENTS DES PARTIES

1- Engagements du SMTC-Tisséo

Le SMTC-Tisséo s'engage à assurer :

- (...) la diffusion d'une annonce sonore dans les stations de métro des lignes A et B du 4 juillet 2016 au 5 août 2016 afin de promouvoir cette manifestation et ses accès en transport en commun auprès du grand public.
- (...) la mise à disposition d'espaces d'affichage sur le réseau bus et métro du 11 juillet 2016 au 5 août 2016 : Voussures de Bus (350 exemplaires), dos conducteurs (350 exemplaires) et rames de métro (45 exemplaires).
- (...) la création d'un titre de transport collector spécial « Festival Toulouse d'été ».

Quantité : 50 001 exemplaires

Validité du titre : 1 déplacement

Distribution : Réseau Bus Tisséo

Le SMTC-Tisséo s'engage également à retirer 400 titres 1 déplacement sur ces 50 001 exemplaires (200 exemplaires seront remis à la Mairie de Toulouse. Les 200 exemplaires restants seront remis au SMTC-Tisséo pour ses relations publiques).

- (...) la diffusion, sur le réseau métro Tisséo, d'une programmation musicale autour des œuvres des artistes programmés dans le cadre du festival.
- (...) la mise en place d'un événement « *Les portraits musicaux de Jean-François Zygel* » sur la mezzanine de la station Jean-Jaurès (sous réserve de dispositions relevant de « l'Etat d'Urgence » qui empêcheraient la tenue de la manifestation).

Jean-François Zygel est bien connu du public toulousain, il est l'invité de l'Espace Croix-Baragnon depuis une douzaine d'années et se produit également en compagnie de l'Orchestre National du Capitole et au TNT.

Le concept du projet: Un événement conçu spécifiquement et développé pour l'occasion « Pianométro, les portraits musicaux de Jean-François Zygel » : Comme les peintres ou les photographes de rue, Jean-François Zygel se propose d'établir à la demande des « portraits musicaux ». Jean-François Zygel parle quelques minutes avec un usager du réseau Tisséo, tente de connaître ses goûts, ses rêves, ses craintes. Puis le pianiste réalise sur le champ un portrait « à emporter », que le spectateur peut enregistrer avec son téléphone portable.

Date d'intervention : 11 juillet 2016 – Station Jean-Jaurès (3 séances de 1h30 aux horaires suivants : 12h30, 15h30 et 18h30). Ce temps fort inaugurera le lancement du festival.

2- Engagements de la Ville de Toulouse

La Ville de Toulouse s'engage à :

- (...) réaliser l'impression des affiches, l'enregistrement du fichier audio et de la playlist musicale et les remettre au SMTC-Tisséo avant le 24 juin 2016,

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160530-20160525-9-6D- DE Date de télétransmission : 30/05/2016 Date de réception préfecture : 30/05/2016
--

- (...) assurer la visibilité du logo du SMTC-Tisséé sur l'ensemble des documents de communication liés la manifestation,
- (...) assurer l'insertion d'une campagne du SMTC-Tisséé dans le dépliant programme de la manifestation,
- (...) mettre à la disposition cinquante invitations pour cinq concerts prévus dans le cadre de la programmation au Jardin Raymond VI.
- (...) prendre à sa charge les frais liés à l'hébergement les 10 et 11 juillet, soit 2 nuitées, dans un Hôtel du Groupe Accor, 3 défraiements repas à 15.25€ l'unité (soit 45,75€) et le remboursement des frais de voyage dont les frais de taxi sur présentation des justificatifs (facture et originaux des titres de transport).

3- Engagements de Jean-François ZYGEL

Jean-François ZYGEL s'engage à :

- Faire part de ses besoins et recommandations techniques en amont de la manifestation,
- Assurer 3 séances de 1h30 aux horaires suivants : 12h30, 15h30 et 18h30.

ARTICLE 2 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant entre les parties.

ARTICLE 3 – DUREE

La présente convention est consentie et acceptée pour la réalisation du festival ; elle prendra effet à compter de sa signature par les parties et prendra fin au plus tard le 5 aout 2016 sauf cas de résiliation prévu à l'article 5.

ARTICLE 4 : DISPOSITIONS FINANCIERES

Le SMTC-Tisséé versera une participation financière d'un montant de 7500 € H.T (sept mille cinq cent euros), soit 7912.50 € TTC (sept mille neuf cent douze euros et cinquante centimes).

Jean-François ZYGEL s'engage à effectuer une demande de versement mentionnant le montant et le numéro de délibération auprès du SMTC-Tisséé.

ARTICLE 5 : RESILIATION

La convention peut être résiliée par l'une ou l'autre des Parties, notamment en cas de non-respect par l'une des parties de ses obligations, ou en cas d'annulation du Festival.

La présente convention pourra également être résiliée pour tout motif, par l'une ou l'autre des parties ou à tout moment dès lors que l'ensemble des parties en sont d'accord, sans indemnités de part et d'autre.

ARTICLE 6 : LITIGES

Tout litige qui ne pourra être résolu à l'amiable entre les Parties relatif à l'exécution ou à l'interprétation de la convention sera soumis à la juridiction compétente.

A Toulouse, en trois exemplaires originaux, le

**Pour Tisséo-SMTC
Le Président**

**Pour la Mairie de Toulouse
La Conseillère Municipale Déléguée**

Jean-Michel LATTES

Marie DEQUE

**Pour la société Jean-François Zygel
Le Gérant**